

Procedure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2773(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation précisant les mesures et les procédures que doit prévoir le plan de continuité des activités des prestataires de services de financement participatif	
Complétant 2018/0048(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
13/07/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)04833	
13/07/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/10/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2773(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/09589

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2022)04833	13/07/2022	EC